



INFOLETTRE GEM+ JUN 2021

I. ACTUALITÉS EN LIEN AVEC LE MULTILINGUISME

CONTENU

*I. Actualités en
matière de
multilinguisme*

*II. Jurisprudence
récente de la
CJUE*

Union européenne

- School trips to UK from EU could halve as Brexit hits cultural exchanges
- «Ce qui fait le couple franco-allemand, ce n'est pas la mise en scène»
- France plots an EU presidency en français, s'il vous plaît
- English to be ditched as 'working language' of EU from next year
- La Francia vorrebbe che l'Unione Europea usasse di più il francese
- Le multilinguisme dans les Organisations internationales - La Commission européenne (OIF)
- 'The thought is unbearable': Europeans react to EU plans to cut British TV



ACTUALITÉS EN LIEN AVEC LE MULTILINGUISME

Belgique

- Bruxelles peine à faire parler ses fonctionnaires en néerlandais : "Pour construire un avenir commun, nous devons nous comprendre mutuellement"
- Dans la capitale de l'Europe, on parle "gemengd"
- Le néerlandais, première langue nationale, obligatoirement étudié par les Wallons bientôt ? "On ne peut pas aimer la Belgique si on ne connaît pas le pays"



- En Flandre, les élèves devront désormais passer un test de langue en troisième maternelle
- Dans les trois langues nationales, elle appelle les Français, les Allemands et les Néerlandais à supporter les Diables: "Nous sommes des amis"

Italie

- « L'inglese nella scienza e nell'università in Italia, Germania e Francia: aspetti giuridici »
- Francia, Germania, Spagna e Portogallo difendono la propria lingua, nel mondo e nell'UE. E l'Italia?
- Il passaporto vaccinale bilingue

France

- «Contre l'invasion du globish, légiférons pour rétablir le français comme seule langue de communication»
- Tu want un job?
- Tribune : Prendre les langues pour ce qu'elles sont
- Télétravail: cinq mots pour en parler en français
- À Paris, M. Macron, c'est en anglais que ça se passe
- Nouvelle carte d'identité : la France enfin devenue province américaine ?

ACTUALITES EN LIEN AVEC LE MULTILINGUISME

Allemagne

Sprachtest im Bundeshaus – so gut können Politiker Französisch und Deutsch



Espagne

Pourquoi le catalan se porte-t-il mieux en Espagne qu'en France?

Luxembourg

Des cours de luxembourgeois gratuits et à distance

Irlande

Irish language act could be major sticking point in Sinn Féin's backing for new first minister

Royaume-Uni

Sinn Féin calls on No 10 to introduce Irish-language legislation

Suisse

Irène Kälin raconte la cohabitation des langues sous la Coupole. Blauburgunder ou Pinot noir ? (multilinguisme en Suisse)

International

- Une chanson pour valoriser l'usage du français auprès des entreprises
- Healing words: Taiwan's tribes fight to save their disappearing languages
- À partir de quand devient-on bilingue ?
- Loi. Le Canada va reconnaître le français comme la langue officielle du Québec
- LQ, un magazine consacré à la littérature francophone
- How the language(s) we speak become who we are
- Living in a Multilingual World
- « Le français est en passe de devenir un dialecte de l'Empire américain »
- Google travaillerait sur une app d'apprentissage des langues
- My English will never be 'perfect' – and that's what keeps a language alive
- The Guardian view on English language and literature: more, please
- Raising a multilingual family is hard – what makes it work?
- Français: les universités font partie du problème





II. JURISPRUDENCE RECENTE DE LA CJUE

- **Arrêt du Tribunal du 2 juin 2021, Italie / Commission (T-71/18)**

Le 16 novembre 2017, EPSO a publié au JO un avis de concours général pour le recrutement d'administrateurs dans les domaines de l'économie financière et de la macroéconomie (constitution d'une réserve à destination du PE, de la COMM et du Conseil de l'UE).

Au titre des conditions particulières d'admission au concours en cause, l'avis attaqué exige un « niveau C1 au minimum (connaissance approfondie) » dans une des langues officielles de l'Union, (la « langue 1 ») et un « niveau B2 au minimum (connaissance satisfaisante) » dans une deuxième langue (la « langue 2 »), à choisir par le candidat parmi l'allemand, l'anglais et le français, en raison de l'intérêt du service. En effet, les institutions concernées auraient recours à ces trois langues pour leurs travaux d'analyse, la communication interne et la communication avec les parties prenantes externes, les publications et les rapports.

La République italienne conteste, en substance, la légalité de deux volets du régime linguistique du concours en cause. Elle s'oppose d'une part, aux dispositions de l'avis attaqué qui limitent à l'allemand, à l'anglais et au français le choix de la langue 2 de ce concours et, d'autre part, l'obligation imposée aux candidats d'utiliser cette langue dans leurs échanges avec l'EPSO.

Le tribunal va annuler l'avis de concours général. la Commission n'a pas été en mesure d'établir que la limitation litigieuse était, en l'espèce, justifiée par rapport à l'objectif légitime qu'elle était censée faire réaliser.

- **Arrêt du Tribunal du 2 juin 2021, Italie / Commission (T-718/17)**

Le 27 juillet 2017, EPSO a publié un avis de concours généraux pour le recrutement d'administrateurs et d'assistants dans le secteur des bâtiments (constitution d'une réserve pour

Au titre des conditions particulières d'admission aux concours en cause, l'avis attaqué exige un « niveau C1 au minimum (connaissance approfondie) » dans une des langues officielles de l'Union (la « langue 1 ») et un « niveau B2 au minimum (connaissance satisfaisante) » dans une deuxième langue (la « langue 2 »), à choisir par le candidat parmi l'allemand, l'anglais et le français, étant précisé que cette langue 2 des concours doit obligatoirement être différente de la langue choisie par le candidat en tant que langue 1. Suivant un raisonnement semblable à l'arrêt T-71/18, l'avis de concours est annulé par le Tribunal.

- **Arrêt du Tribunal du 9 juin 2021, Ana Calhau Correia de Paiva contre COMM (T-202/17)**

La requérante n'a pas été inscrite sur la liste de réserve faisant suite à un concours EPSO visant le recrutement d'administrateurs dans les domaines du droit de la concurrence, de la finance d'entreprise, de l'économie financière, de l'économie de l'industrie et de la macroéconomie. Elle a choisi comme langue principale du concours le portugais, qui est sa langue maternelle, et comme seconde langue le français.

JURISPRUDENCE RECENTE DE LA CJUE



La requérante invoque notamment l'illégalité de l'avis de concours en raison de la limitation du choix de la seconde langue du concours à l'allemand, à l'anglais ou au français. Elle invoque une violation non justifiée du principe de non-discrimination et de l'égalité des chances.

Le tribunal reconnaît l'existence d'une discrimination fondée sur la langue non justifiée. La Commission n'a pas réussi à démontrer eu égard aux données statistiques fournies que l'allemand, l'anglais et le français sont les langues les plus courantes et les plus parlées dans l'Union au moment du concours en cause.

La décision du jury du concours général rejetant la demande de réexamen de Mme Ana Calhau Correia de Paiva, à la suite de son exclusion de la liste de réserve du concours est annulée.